

APPROCHE DU SUJET 1^{RE} PARTIE

Depuis 2013, la nature de l'épreuve de Français a subi plusieurs modifications.

Aujourd'hui le texte de référence est l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles.

Cependant les textes et les lois évoluent, il est indispensable que vous connaissiez toujours les dernières mesures prises dans le cadre de votre concours. Elles se trouveront sur les sites officiels de l'éducation nationale. Consultez-les régulièrement.

À propos de l'épreuve de français

Le texte déclare :

ÉPREUVE ECRITE DE FRANÇAIS

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

Épreuves d'admissibilité

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes pour l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège. Les épreuves d'admissibilité portent sur le français et les mathématiques. Certaines questions portent sur le programme et le contexte de l'école primaire et nécessitent une connaissance approfondie des cycles d'enseignement de l'école primaire, des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des contextes de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue ; elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français.

L'épreuve comporte trois parties :

- La production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires.
- Une partie portant sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique) ; le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.
- Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient

destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

L'épreuve est notée sur 40 points : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.

- Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.
- Durée de l'épreuve : quatre heures.

Nous nous intéresserons essentiellement à la première partie.

EN QUOI CONSISTE L'ÉPREUVE

La réponse est sobre : « une réponse, construite et rédigée à une question, portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires ».

Plusieurs critères sont visés :

- Une réponse construite et rédigée : cela suppose des qualités d'écriture, de lecture et une méthodologie précise pour la rédaction.

Jusqu'ici les consignes des concours demandaient précisément une synthèse, un commentaire ou une analyse. Aujourd'hui la formule est plus vague, il s'agit d'une « réponse ». Les derniers sujets des différentes académies ont souvent opté pour la même formulation : « à partir des textes du corpus, vous analyserez... ». Mais ne pas penser pour autant que le commentaire ou la synthèse ne sont pas possibles... Dans ce fascicule toutes les techniques seront abordées.

- Les textes littéraires ou documentaires : le contenu du corpus reste vaste. Cependant les textes officiels (arrêté avril 2013) précisent : « L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement. »
 - Des textes et des œuvres d'écrivains, d'auteurs romanciers ou poètes qualifiés de « littéraires » pourront être proposés. Les derniers sujets proposés portaient sur un corpus essentiellement littéraire. La démarche d'analyse est un peu plus compliquée, moins lisible au premier abord. Les éléments narratifs, descriptifs etc. sont mêlés. L'accès au sens n'est parfois pas immédiat.
 - Le texte documentaire prendra la forme d'un article de presse, d'un essai, d'un texte sociologique ou autre... il aura sans doute des liens étroits avec l'enseignement ou l'acquisition du français ou portera des thèmes d'actualité (ex : le livre et le numérique). Le style est clair, l'intention de l'auteur manifeste.
 - Le rapprochement entre textes littéraires et documentaires n'est pas à exclure.
- Un ou plusieurs textes : Compte tenu de la formulation, tous les corpus sont possibles : de 1 à 3 ou 4 textes (au maximum).

Comment aborder « la réponse » : rien de précis n'est donné.

Au regard des textes officiels, des sujets précédents et des attentes signifiées par le jury, on constate que la demande fondamentale demeure « l'aptitude au raisonnement, la structuration d'une pensée logique, ainsi que la capacité à exposer de façon claire précise et simple une problématique complexe ».

La 1^{re} partie du concours cherche à valoriser la capacité de chacun à comprendre et analyser des textes, à établir des relations et des liens entre eux. Cet exercice permet d'évaluer les compétences de lecture, de compréhension mais aussi de concevoir une problématique, avant de rédiger de façon claire, articulée et cohérente.

Quelle que soit la production demandée, synthèses, analyse, commentaire, l'écrit sera structuré autour d'un plan avec une introduction, un développement équilibré et organisé, et une conclusion.

En 2014 le sujet était essentiellement littéraire, les genres étaient variés. Le rapport du jury 2014 de l'académie de Toulouse vous est ici proposé. Le sujet portait sur une analyse. Sans même connaître le contenu des textes on devine ses attentes (ici en gras italique). Il est dit :

« **La première partie**, portant sur 11 points, invitait à produire une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires. Un corpus de quatre textes proposait ainsi d'analyser comment les objets sont révélateurs d'un rapport au monde et à soi-même. Ces quatre textes, d'époques et de genres différents, étaient les suivants :

- Un extrait de *Regrets sur ma vieille robe de chambre ou avis à ceux qui ont plus de goût que de fortune* de Denis Diderot (1772) ;
- Un extrait de *La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules* de Philippe Delerm (1997)
- Un extrait du *Parti-pris des choses*, de Francis Ponge (1942) ;
- Un extrait du *Discours de Réception du Prix Nobel du 7 décembre 2009* de Herta Müller (2009).

Rappelons que la plus grande attention devait être portée au verbe analyser. L'analyse n'étant ni un commentaire ni une synthèse, les candidats étaient maîtres de leur plan - à condition que chacun des quatre textes soit caractérisé et « analysé » dans sa spécificité.

La majorité des candidats, s'inspirant du libellé même du sujet, a privilégié un plan en deux parties : comment les objets sont révélateurs d'un rapport au monde, puis d'un rapport à soi-même.

Ce plan était acceptable, mais les correcteurs auraient aimé valoriser davantage les efforts de candidats s'interrogeant d'abord sur l'objet fonctionnel et les usages liés à la dénotation ; puis sur l'objet comme signe culturel instituant ainsi, à travers les connotations données par les auteurs, un véritable rapport au monde ; enfin sur l'objet comme élément de construction de soi instituant alors un véritable rapport au monde. **Une fois encore, le thème commun à ces textes devait permettre de dépasser l'aspect anecdotique des lieux communs et des idées reçues.**

La majorité des 30 commissions de correction a d'abord constaté que beaucoup de candidats, tout en cernant la spécificité de chacun des textes, les avaient correctement exploités. L'aspect fonctionnel de ces objets n'a pas toujours été suffisamment développé,

le poème de Ponge posant davantage de problèmes que les autres. **Des explications linéaires, d'aspect fortement paraphrastique, ont souvent pris le pas sur l'analyse proprement dite.** Le jury a pourtant accueilli avec empathie toutes les initiatives des candidats. Ainsi des **efforts de structuration et d'articulation ont été observés** dans plus d'une copie.

Comme chaque année, les différentes commissions ont tenu à prendre en compte et à valoriser tous les efforts, toutes **les marques de bon sens et toutes les connaissances** des candidats.

Nous avons enregistré avec satisfaction qu'un nombre significatif de candidats (assez bien) préparés avaient su tirer leur épingle du jeu et proposer des développements satisfaisants - si l'on en juge par la note obtenue par plus d'une analyse... »

PRECISIONS

Sur la notation

Le texte officiel se termine ainsi : « L'épreuve est notée sur 40 points : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat. »

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

La notation sur 5 points est importante, surtout si la note de 10 est éliminatoire. Ceci implique une application particulière pour :

- L'orthographe. Il s'agit de recruter des enseignants. Il est impensable que la copie fasse état de fautes d'orthographe. Un temps de relecture doit être prévu pour cela et respecté.
- Le vocabulaire : de la précision pour trouver le terme adapté et précis. La richesse et la technicité des mots seront appréciés par le jury.
- La syntaxe. Les textes parlent de clarté, il peut y être ajouté l'équilibre des phrases et la lisibilité. La difficulté de lire une copie mal écrite peut déplaire. D'autant que si votre correcteur a du mal à vous lire, l'enfant à qui vous écrivez au tableau risque la même difficulté.

Sur le temps

Durée de l'épreuve : quatre heures. La gestion du temps est une condition de réussite. Trop d'étudiants se font piéger par manque d'entraînement.

La production d'écrit : grandes lignes

Nous proposons ici une méthodologie qui vous fera travailler l'ensemble des sujets susceptibles de tomber.

- L'analyse :
 - Analyse d'un seul texte
 - Analyse de plusieurs textes (documentaires et littéraires)
- La synthèse
- Le commentaire

Les trois types d'épreuves

Vous trouverez ici un tableau qui vous permettra d'approcher les grandes caractéristiques de chaque épreuve. Elles seront toutes reprises dans les détails.

Type d'épreuve	Analyse de textes ou documents	Synthèse de documents	Commentaire
Nombre de documents	Un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires	Un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires	Un seul document d'ordre littéraire ou pas
Attentes	L'ensemble des textes est à prendre en compte à partir d'une problématique proposée en fin d'introduction. Restitution du contenu avec une lecture interprétative du texte pour faire émerger l'implicite	L'ensemble des textes est à prendre en compte à partir d'une problématique proposée en fin d'introduction. Rendre compte du contenu des textes par une progression argumentative	Analyse du texte avec utilisation de références de culture personnelle pour étayer les idées.
Plan	Le sujet formule une ou plusieurs questions dans son intitulé. Plusieurs textes : le plan suit la présentation des textes pour certaines académies (plan linéaire) mais tendance actuelle vers le plan croisé.	Le sujet formule une ou plusieurs questions dans son intitulé Le plan analytique, thématique, dialectique. Chaque partie doit solliciter chaque texte du corpus. Attention de ne pas produire une succession de textes et non un travail de confrontation	Plan personnel. Cohérent et équilibré.
Reformulation/ Objectivité/ Culture personnelle	Reformulation synthétique des documents. Analyse et reformulation neutre. Respect des idées de l'auteur. Citations possibles mais limitées.	Reformulation des idées. Identification des textes obligatoire. Point de vue neutre. Sans rajout, ni commentaire. Jamais de citation.	Pas d'avis personnel sur le sujet. Appel à une culture personnelle liée aux thèmes abordés. Citations du texte pour étayer et justifier le propos.

<p>Caractéristiques</p>	<p>Rendre compte des textes avec objectivité.</p> <p>Comprendre l'articulation des idées pour répondre à la question posée.</p> <p>Savoir mettre en relation les textes.</p> <p>AVEC citations.</p>	<p>Rendre compte des textes avec objectivité.</p> <p>Confrontation des textes. SANS citations.</p> <p>Sans approche sur les caractéristiques formelles.</p>	<p>Commenter = étude de texte + mise en évidence des éléments formels permettant de rendre compte du fond.</p> <p>Citations du texte ET personnelles</p>
-------------------------	---	---	--

CHAPITRE 1

LA CONSTRUCTION DE LA PRODUCTION ECRITE

LES ETAPES PRELIMINAIRES COMMUNES

C'est ici une démarche indispensable à votre travail d'écriture.

La construction d'un écrit à partir d'un ou plusieurs textes ne peut se faire que si le ou les textes sont parfaitement appréhendés.

Le sujet

LA CONSIGNE

Le sujet proposé donne une consigne.

Elle doit être décryptée dans ses moindres détails, non seulement sur le travail qui vous est demandé : synthèse, analyse, commentaire, mais aussi sur l'orientation de votre devoir.

Exemple

- « À partir du corpus proposé vous analyserez les enjeux d'une maîtrise assurée de la parole. »
- « Vous ferez la synthèse de ces trois textes en vous demandant, à la suite des auteurs, s'il faut se résigner à la disparition des langues »
- « Sous l'apparente simplicité de la forme vous montrerez à travers un commentaire la pluralité des lectures possibles du poème de Jacques Prévert. »

Chaque sujet est composé de trois consignes.

1. À partir du corpus proposé (1) vous analyserez (2) les enjeux d'une maîtrise assurée de la parole (3).

- Mention du corpus
- Type de production, nature du travail à réaliser
- Problématique. Plan analytique sous-entendu.

2. Vous ferez la synthèse de ces trois textes (1) en vous demandant, à la suite des auteurs (2), s'il faut se résigner à la disparition des langues (3).

- Type de production, nature du travail à réaliser
- Mention du corpus
- Problématique en deux points : le SI indique la possible alternative.

3. Sous l'apparente simplicité de la forme (1) vous montrerez à travers un commentaire (2) la pluralité des lectures possibles du poème de Jacques Prévert. (3)

- Problématique 1
- Type de production, nature du travail à réaliser
- Problématique 2

Au-delà de la structure même du sujet, vous analyserez systématiquement tous les termes du sujet. Définir les termes vous permet de problématiser plus facilement. Enjeux, maîtrise assurée et parole.

Exemple

« **À partir du corpus proposé vous analyserez les enjeux d'une maîtrise assurée de la parole.** » (Définition *Petit Robert*)

- Enjeux : ce que l'on peut gagner ou perdre, dans une compétition, une entreprise.
- Maîtrise : qualité, fonction d'une personne qui commande, exerce sa domination. Contrôle
- Assurée : qui met en sûreté, à l'abri du danger. Fiable, sûr.
- Parole : élément simple du langage articulé. **Mot, expression. Faculté d'exprimer et de communiquer.**

LE PARATEXTE : AUTEURS, DATE, TITRES...

Ces éléments doivent être pris en compte, non seulement pour connaître l'auteur et donc a priori sa pensée, mais encore la date de parution. Vous pouvez dans un corpus trouver des écrivains de siècles différents. Cela vous conduit à vous interroger sur leur approche, sont-ils connus ? Contemporains ? Quelle époque ? Quelle incidence de l'époque ? Autant d'éléments qui vous guideront vers une clef de lecture ou d'analyse, voire de commentaire.

De la même façon la date des documents ou œuvres vous ouvrent sur la notion d'évolution ou au contraire de permanence de situation...quels sont les écarts ?

Enfin titre et sous-titre sont encore des éléments qui proposent une vision, une direction de la pensée de l'auteur.

La nature des écrits : de quel genre et de quel type de texte s'agit-il ? Le genre est la catégorie à laquelle le texte appartient, le type se rapporte davantage à la tonalité c'est-à-dire aux émotions que le texte vise à provoquer.

Essai, roman, mémoire, conte, nouvelle...etc. ?

On distingue trois principaux genres de textes qui comportent chacun de nombreux sous-genres associés :

- **Le récit. On trouve en sous-genre : Roman, roman** autobiographique, courtois ; le journal ; les mémoires ; le conte ; le roman fantastique... **(Parfois l'essai, la fable, le pamphlet ...sont désignés comme littérature d'idées)**
- **Le théâtre : on compte alors avec la** tragédie ; la comédie ; le drame romantique...
- **La poésie** : poésie lyrique ; épique ; élégiaque ; satirique ; didactique... L'épopée, l'épigramme, la ballade le sonnet, le poème en prose, le calligramme, le haïku...

Les différents types de texte retenus sont :

- **Narratif** : il sert à raconter des événements, des suites de faits.

Genres : récit historique, roman, légende, reportage journalistique, nouvelle...

- **Descriptif** : il peint au lecteur un lieu ou un personnage.

Genres : guide touristique, roman, texte documentaire...

- **Argumentatif** : son but est de persuader, de convaincre, en apportant des éléments pour étayer le point de vue de l'auteur.

Genres : essai, pamphlet, plaidoyer, critique de film...

- **Informatif / explicatif** : ce type de texte est utilisé pour transmettre une analyse objective d'un phénomène afin qu'il soit correctement assimilé.

Genres : article scientifique, ouvrage scolaire...

- **Injonctif** : il sert à imposer une opinion ou à conseiller, en usant de consignes ou en donnant des ordres, des injonctions.

Genres : recette de cuisine, notice de montage, décision de justice...

- **Dialogué** : il rapporte la conversation entre plusieurs personnages.

Genres : interview, dialogue de théâtre, rapport de débat...

- **Poétique** : il s'affranchit des différents types de texte en les détournant dans une grande liberté créative.

Genres : poème, comptine, chanson, proverbe...

D'autres sélections peuvent être proposées. N'hésitez pas à vous informer.

LES DEUX LECTURES, SYNTHETIQUE ET ANALYTIQUE

Vous devez garder en tête que vous avez peu de temps : deux heures maximum pour rédiger une réponse claire et précise à la consigne. C'est peu. Il faut être efficace. La lecture se fera toujours dans l'ordre de présentation.

En principe vous avez deux lectures à faire sur les textes. La première est la prise de contact (lecture synthétique) et la seconde la lecture analytique. Le temps impose la rapidité ; aussi il est donné ici la méthode la plus rapide et la plus porteuse. Mais si vous estimez pouvoir scinder le travail procédez d'abord à la lecture synthétique puis à la seconde analytique.

Dans ces lectures, quelle que soit l'épreuve, vous allez découvrir les textes. Les défricher et les déchiffrer... au terme de cette démarche vous devez être en mesure de reformuler le texte en une ou deux phrases. Une « simple » lecture ne suffirait pas compte tenu du temps qui vous est imparti. Il faut donc trouver des moyens pour vous inscrire dans une **lecture active**.

Première étape : marqueurs, connecteurs et mots-clés

Pour parvenir à une reformulation efficace, vous devez entrer dans le sujet avec des interrogations précises :

- Quelle est la thèse de l'auteur ?

- Quelles sont les idées principales défendues ?
- Comment le texte répond-il à la consigne (au préalable définie) ?

Méthode de lecture.

Il est recommandé aux candidats d'utiliser des marqueurs pour mieux visualiser le texte. La couleur mettra en avant certains éléments sur lesquels le travail portera.

Lors de votre lecture, vous devez comprendre le mécanisme de pensée de l'auteur et l'appréhender. Or, il est évident que chaque auteur de chaque texte proposé, essaie par les mots-clés d'attirer le lecteur sur ses propres arguments. On écrit pour être lu certainement, mais surtout pour convaincre un lecteur sur un propos.

Connaître les mots-clés aide à donner accès aux différentes étapes argumentatives. Par mots-clés il faut entendre le mot ou l'expression qui porte la phrase, et participe à l'argumentation. Ces mots peuvent être de nature diverse (adjectifs, noms, etc.) Par ailleurs, les auteurs utilisent des liens ou connecteurs logiques pour guider la pensée du lecteur.

Parallèlement à cela, se trouvent des marqueurs spatio-temporels et des expressions référentielles qui vous permettent d'accéder au contexte réel ou fictif.

Les marqueurs spatio-temporels et les connecteurs logiques

Définition des marqueurs : mots ou groupes de mots qui situent le message dans le temps et l'espace par rapport à l'énonciateur. On ne peut pas savoir à quoi ils réfèrent sans connaître la position spatio-temporelle de celui qui parle.

Exemple

- Marqueurs de temps : **aujourd'hui, maintenant, demain, hier, avant, dans 2 jours...**
- Marqueurs d'espace : **ici, à côté...**

Définition des connecteurs : ce sont les mots et expressions qui servent à enchaîner les idées, à construire l'argumentation, le discours. Ce sont des termes de liaisons ou même parfois des expressions qui marquent une transition. Ces expressions peuvent intervenir à différents niveaux. Ce sont des conjonctions de coordination (mais, où, et, donc, or, ni, car), des adverbes, des locutions adverbiales (les adverbes qui, comme leur nom l'indique s'ajoutent au verbe et le modifient).

- Complément de temps, de manière, de lieu etc. : ici et là, ailleurs, demain, aujourd'hui
- Adverbes de quantité : beaucoup, bon nombre, très, trop
- Adverbes modalisateurs : probablement, certainement, peut-être
- Adverbes de coordination ou de liaison : en effet, puis, ainsi, aussi, ensuite...

On parle grâce aux connecteurs de définition d'espace spatio-temporel.

Une liste de connecteurs est proposée d'après le site des bibliothèques de l'UQAM. Cette n'est liste n'est pas exhaustive, vous trouverez bien entendu d'autres exemples.

Source : InfoSphère© 2010 Service des bibliothèques de l'UQAM

Relation	Connecteurs logiques		
Addition	Et De plus	Puis En outre	Non seulement... mais encore
Alternative	Ou Soit... soit Soit... ou	Tantôt... tantôt Ou... ou	Seulement... mais encore L'un... l'autre D'un côté... de l'autre
But	Afin que Pour que	De peur que	De façon à ce que
Cause	Car En effet Effectivement Comme Parce que	Attendu que Vu que Étant donné que Grâce à Par suite de	En raison de Du fait que Dans la mesure où Sous prétexte que
Comparaison	Comme De même que Ainsi que Aussi... que	Si... que De la même façon que Plus que	Selon que Suivant que Comme si
Concession	Malgré Quoique Bien que	Quel que soit Même si Certes Bien sûr	Évidemment Toutefois
Condition, supposition	Si Au cas où À condition que Pourvu que À moins que	En admettant que Pour peu que À supposer que En supposant que Dans l'hypothèse où	Dans le cas où Probablement Sans doute Apparemment
Conséquence	Donc Aussi Partant Alors Ainsi Par conséquent	Si bien que D'où En conséquence Conséquemment Par suite C'est pourquoi	De sorte que En sorte que De façon que De manière que Si bien que Tant et
Classification, énumération	D'abord Tout d'abord En premier lieu Premièrement	En deuxième lieu Deuxièmement Après Ensuite De plus Quant à	En troisième lieu Puis En dernier lieu Pour conclure Enfin

Liaison	Alors Ainsi Aussi D'ailleurs	En fait En effet De surcroît De même	Également Puis Ensuite
Opposition	Mais Cependant Or En revanche Alors que	Pourtant Par contre Tandis que Néanmoins Au contraire	Pour sa part D'un autre côté En dépit de Malgré Au lieu de
Restriction	Cependant Toutefois Néanmoins Pourtant Mis à part	Ne... que En dehors de Hormis A défaut de Excepté	Sauf Uniquement Simplement
Temps	Quand Lorsque Comme Avant que	Après que Alors que Dès lors que Tandis que	Depuis que En même temps que Pendant que Au moment où

Les mots-clés

C'est ici une des plus importantes démarches de travail qui est attendue. **Que sont les mots-clés ?**

Ce sont des mots d'une importance capitale. Non seulement dans votre sélection, mais aussi dans votre rédaction. Certains concours sont notés en fonction de leur utilisation dans les réponses (*cf. partie rédaction*). Le mot peut être répété ou reformulé plusieurs fois dans le texte au travers de synonymes. Il peut être placé dans le titre et repris dans le texte.

Le mot-clé est celui qui est donné par l'auteur comme mot fort ou expression caractéristique des idées principales et qui vous permettent d'apprécier comment l'auteur actualiser son thème par rapport au sujet.

En dresser une liste est impossible. En effet, selon le *Larousse* le mot-clé est un « mot essentiel d'une phrase, d'un vers ou d'un texte, d'un sujet de rédaction ou de dissertation ».

Ce travail sélectif se fait avec l'habitude.

Attention !

Pour le commentaire, des éléments particuliers doivent être pris en compte (voir approche du commentaire).

Le système d'énonciation : qui parle à qui.

Les champs lexicaux : ils désignent un regroupement de termes qui présentent une certaine proximité dans l'idée développée.

Les champs sémantiques : ils concernent le sens du mot et l'ensemble **des sens disponibles de ce mot selon le contexte.**

Chaque paragraphe sera étudié selon cette méthode et chaque idée majeure sera dégagée au fur et à mesure, puis reformulée en marge ou dans un tableau (ci-après) avec vos propres mots ou expressions. Ceci vous fera avancer dans le travail de développement.

Conseil : évitez de tout souligner et de faire de votre travail un patchwork de couleurs. Vous vous perdriez.

Soyez sélectif : dites-vous surtout que le thème défini doit guider votre choix.

Après cette étape, vous devez être en mesure de dégager le circuit argumentatif utilisé par l'auteur et répondre aux questions suivantes au travers d'un tableau.

- Quelles sont les idées principales ?
- Comment la problématique est-elle abordée ? Comment l'auteur y répond-il ?

Il est proposé au candidat un tableau à double entrée.

Celui-ci n'est pas obligatoire pour qui ne se sent pas à l'aise dans ce type d'approche. Dans ce cas chaque document sera travaillé sur une feuille séparée, avec les mêmes questions.

Documents	Doc 1 - Titre	Doc 2 - Titre	Doc 3 - Titre
Paratexte : auteur, date, type et genre d'écrit			
Propos d'ensemble. Organisation des idées principales et secondaires			
Comment la problématique est-elle abordée ? Comment l'auteur y répond-il ?			

Entraînement à l'analyse

Les mythes

Sujet 2011-2 : à partir du corpus proposé, vous analyserez les fonctions des mythes dans la création littéraire et la formation de l'individu.

EXERCICE

Procéder à la phase préparatoire de la consigne et aux deux premières lectures synthétiques et analytiques (relevez les mots clés, les connecteurs et les liens logiques) dans le corpus de textes suivant.

Dégagez les idées majeures et répondez au tableau proposé ci-dessous (ou sur feuille séparée si vous préférez).

TEXTES

Texte 1 : *Mircea ELIADE, Mythes, rêves et mystères, Gallimard, « Idées », 1981, pp. 31-32*

« Il paraît improbable qu'une société puisse s'affranchir complètement du mythe, car des notes essentielles au comportement mythique – modèle exemplaire, répétition, rupture de la durée profane et intégration du temps primordial – les deux premières au moins sont consubstantielles à toute condition humaine. Ainsi, il n'est pas difficile de reconnaître dans ce qu'on appelle, chez les modernes, l'instruction, l'éducation, la culture didactique, la fonction remplie par le mythe dans les sociétés archaïques. Ceci est vrai, non seulement parce que les mythes représentent à la fois la somme des traditions ancestrales et les normes qu'il importe de ne pas transgresser, et que la transmission – la plupart du temps secrète, initiatique – des mythes équivaut à l'« instruction » plus ou moins officielle d'une société moderne ; mais l'homologation des fonctions respectives du mythe et de l'instruction se vérifie surtout si l'on tient compte de l'origine des modèles exemplaires proposés par l'éducation européenne. Dans l'Antiquité, il n'y avait pas d'hiatus entre la mythologie et l'histoire : les personnages historiques s'efforçaient d'imiter leurs archétypes, les dieux et les héros mythiques. À leur tour, la vie et les gestes de ces personnages historiques devenaient des paradigmes. Déjà, Tite-Live présente une riche galerie de modèles pour les jeunes Romains. Plutarque écrit plus tard ses *Vies des Hommes illustres*, véritable somme exemplaire pour les siècles à venir. Les vertus morales et civiques de ces personnages illustres continuent d'être le modèle suprême pour la pédagogie européenne, surtout après la Renaissance. Jusque vers la fin du XIX^e siècle, l'éducation civique européenne suivait encore les archétypes de l'Antiquité classique, les modèles qui se sont manifestés *in illo tempore*, dans ce laps de temps privilégié que fut, pour l'Europe lettrée, l'apogée de la culture gréco-latine. »

Texte 2 : Michel TOURNIER, *Le vent Paraquet*, Gallimard, « Folio », 1983, pp. 188-193

« Qu'est-ce qu'un mythe ? À cette question immense, je serais tenté de donner une série de réponses dont la première, la plus simple est celle-ci : *le mythe est une histoire fondamentale*. Le mythe, c'est tout d'abord un édifice à plusieurs étages qui reproduisent tous le même schéma, mais à des niveaux d'abstraction croissante. Soit par exemple le fameux *Mythe de la Caverne* de Platon. Imaginons, nous dit Platon, une caverne où sont retenus les prisonniers, attachés de telle sorte qu'ils ne puissent voir que le fond rocheux de la caverne. Derrière eux, un grand feu. Entre ce feu et eux défilent des personnages portant des objets. De ces personnages et de ces objets, les prisonniers ne voient que les ombres projetées sur le mur. Ils prennent ces ombres pour la seule réalité, et font sur elles des conjectures forcément partielles et erronées. Raconté de cette façon le mythe n'est qu'une histoire pour enfant, la description d'un guignol qui serait aussi théâtre d'ombres chinoises. Mais à un niveau supérieur, c'est toute une théorie de la connaissance, à un étage plus élevé encore cela devient une morale, puis métaphysique, puis ontologie, etc., sans cesser d'être la même histoire. [...] Il faut aller plus loin [...], l'homme ne s'arrache à l'animalité que grâce à la mythologie. L'homme ne devient homme, n'acquiert un sexe, un cœur et une imagination d'homme que grâce au bruissement d'histoires, au kaléidoscope d'images qui entourent le petit enfant dès le berceau et l'accompagnent jusqu'au tombeau. La Rochefoucauld se demandait combien d'hommes auraient songé à tomber amoureux s'ils n'avaient jamais entendu parler d'amour. Il faut radicaliser cette boutade et répondre : pas un seul. [...] Dès lors la fonction sociale – on pourrait même dire biologique – des écrivains et de tous les artistes créateurs est facile à définir. Leur ambition vise à enrichir ou au moins à modifier ce « bruissement » mythologique, ce bain d'images dans lequel vivent leurs contemporains et qui est l'oxygène de l'âme. Généralement ils n'y parviennent que par petites touches insensibles [...]. Mais il arrive aussi que l'écrivain frappant un grand coup métamorphose l'âme de ses contemporains et de leur postérité d'une façon foudroyante. Ainsi Jean-Jacques Rousseau *inventant* la beauté des montagnes, considérées depuis des millénaires comme une horrible anticipation de l'Enfer. Avant lui tout le monde s'accordait à les trouver affreuses. Après lui leur beauté paraît évidente. Il a réussi au suprême degré, c'est-à-dire au point de s'effacer lui-même devant sa trouvaille [...]. Cette fonction de la création littéraire et artistique est d'autant plus importante que les mythes – comme tout ce qui vit – ont besoin d'être irrigués et renouvelés sous peine de mort. Un mythe mort, cela s'appelle une allégorie. La fonction de l'écrivain est d'empêcher les mythes de devenir des allégories. »

Texte 3 : Serge BOIMARE, *Ces enfants empêchés de penser*, Dunod, 2008, pp. 80-81

« [...] À la différence du fait divers ou de l'actualité, ces textes [ces textes fondamentaux pour nos civilisations] ne saturent pas l'activité intellectuelle avec ce qu'ils donnent à voir ou à espérer. À la différence du spot publicitaire ou du feuilleton violent, ils ne flattent pas la mégalomanie ou le besoin du plaisir immédiat. À la différence de l'histoire du quartier ou de la culture de la

cité, ils imposent un déplacement de lieu et de temps très propice à cette décentration que réclame l'accès au symbolique. Lorsque la culture traite avec la curiosité primaire, elle en fait un tremplin qui permet d'aller vers une interrogation plus générale ramenant à des préoccupations universelles. Pour qu'un texte mérite d'être dit fondamental, pour qu'il ait eu une chance de traverser les modes et les époques, il doit contenir en lui ces questions premières car, au fil du temps, ce sont elles qui ont contribué à forger l'esprit humain. À l'aide de métaphores, le texte doit reprendre ces grandes questions qui en définitive, contiennent toutes les autres. Il doit pouvoir nous parler des origines, de la sexualité, de la loi, du désir, de la mort. Bien sûr, c'est ce qui va intéresser tous les enfants. En disant *tous*, je pense plus particulièrement à ceux qui, dans leur éducation, n'ont eu droit qu'à des réponses partisans, ambiguës, parcellaires, parfois même mises en acte de façon violente. Mais les qualités du texte fondamental ne s'arrêtent pas à l'intérêt qu'il suscite ; s'il se rapproche de la question première, toujours tournée vers le *personnel*, c'est avec une ambition, la prolonger et la transformer en une autre question qui ouvre sur *l'universel*. [...] Derrière les tromperies, les violences, les incestes, les parricides, les histoires mythologiques nous ramènent toujours à ces deux grandes questions : « Comment vais-je trouver ma place parmi les autres, si je cède à l'immédiateté de mon désir ? », « Comment concilier ces forces contradictoires qui sont en moi ? ». »

Texte 4 : *Émile ZOLA, Germinal, chapitre 3, Éditions Hachette, 1979, pp. 27-30*

« Étienne, descendu enfin du terri, venait d'entrer au Voreux ; et les hommes auxquels il s'adressait, demandant s'il y avait du travail, hochaient la tête, lui disaient tous d'attendre le maître-ponion. On le laissait libre, au milieu des bâtiments mal éclairés, pleins de trous noirs, inquiétants avec la complication de leurs salles et de leurs étages. Après avoir monté un escalier obscur à moitié détruit, il s'était trouvé sur une passerelle branlante, puis avait traversé le hangar du criblage, plongé dans une nuit si profonde, qu'il marchait les mains en avant, pour ne pas se heurter. [...] Il était sous le beffroi, dans la salle de recette, à la bouche même du puits. [...] Un instant Étienne resta immobile, assourdi et aveuglé. Il était glacé, des courants d'air entraient de partout. Alors, il fit quelques pas, attiré par la machine, dont il voyait maintenant luire les aciers et les cuivres. Elle se trouvait en arrière du puits, à vingt-cinq mètres, dans une salle plus haute, et assise si carrément sur son massif de briques, qu'elle marchait à toute vapeur, de toute sa force de quatre cents chevaux, sans que le mouvement de sa bielle énorme, émergeant et plongeant avec une douceur huilée, donnât un frisson aux murs. [...] Il ne comprenait bien qu'une chose : le puits avalait des hommes par bouchées de vingt et de trente, et d'un coup de gosier si facile, qu'il semblait ne pas les sentir passer. Dès quatre heures, la descente des ouvriers commençait. Ils arrivaient de la baraque, pieds nus, la lampe à la main, attendant par petits groupes d'être en nombre suffisant. Sans un bruit, d'un jaillissement doux de bête nocturne, la cage de fer montait du noir, se calait sur les verrous, avec ses quatre étages, contenant chacun deux berlines pleines de charbon. Des moulineurs, aux différents paliers, sortaient les berlines, les remplaçaient par d'autres, vides ou chargées à

l'avance des bois de taille. Et c'était dans les berlines vides que s'empilaient les ouvriers, cinq par cinq, jusqu'à quarante d'un coup, lorsqu'ils tenaient toutes les cases. Un ordre partait du porte-voix, un beuglement sourd et indistinct, pendant qu'on tirait quatre fois la corde du signal d'en bas « sonnait à la viande », pour prévenir du changement de chair humaine. Puis après un sursaut, la cage plongeait silencieuse, tombait comme une pierre, ne laissait derrière elle que la fuite vibrante du câble. »

Correction proposée

APPROCHE DU SUJET

Le sujet

À partir du corpus proposé, (1) vous analyserez (2) les fonctions des mythes dans la création littéraire et la formation de l'individu (3).

1. Auteurs du corpus
2. Consigne d'épreuve
3. Fonctions dues mythes dans la création littéraire (orientation de la réflexion fonction du mythe dans deux domaines)

Les définitions des mots

Les mythes : Récit fabuleux, transmis par la tradition, qui met en scène des êtres incarnant sous une forme symbolique des forces de la nature, des aspects de la condition humaine. (Petit Robert).

Fonction : Rôle caractéristique que joue une chose (ici une idée) dans l'ensemble dont elle fait partie : quelle est son **action, son rôle, son utilité**. Ici quel est l'apport, le rôle du mythe dans la création littéraire et dans la formation de l'individu c'est-à-dire dans sa fonction initiatique (personnelle ou autre).

Vous noterez que la définition vous conduit à une reformulation proche d'une problématique et d'un plan.

LE CORPUS

Le paratexte : titre, auteur, date

- Texte 1 : Mircea ELIADE, *Mythes et mystères*, « Idées » P 31-32. Éditions Gallimard. 1981
- Texte 2 : Michel TOURNIER, *Le vent Paraclét*, Gallimard, « Folio », 1983, pp. 188-193
- Texte 3 : Serge BOIMARE, *Ces enfants empêchés de penser*, Dunod, 2008, pp. 80-81
- Texte 4 : Émile ZOLA, *Germinal*, chapitre 3, Éditions Hachette, 1979, pp. 27-30

Auteurs

M. Eliade auteur roumain (1907-1986) et M. Tournier auteur français (1924) sont deux auteurs du xx^e siècle. M. Eliade spécialiste de l'histoire des religions et des mythes, philosophe et romancier. M. Tournier est romancier. On retiendra *Vendredi ou la vie sauvage* (littérature de jeunesse).

Serge Boimare (moins connu peut-être) est un psychopédagogue. Il est en sa qualité d'enseignant professeur d'école, spécialisé dans les ouvrages pour les enfants en difficultés scolaires.

Émile Zola est romancier du xix^e siècle (1840-1902) qui a développé le courant naturaliste. *Germinal* fait partie de la série des ROUGON-MACQUART.